

L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE ET DE LA PROMOTION INTERNE

Pôle Concours et Examens professionnels

Maison des Communes Cité Administrative Rue Auguste Renoir CS 40609 – 64006 PAU Cedex www.cdg-64.fr

I. LE CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS PRINCIPAUX

Les techniciens territoriaux constituent un cadre d'emplois technique de catégorie B.

Ce cadre d'emplois comprend les grades de technicien, technicien principal de $2^{\text{ème}}$ classe et technicien principal de $1^{\text{ère}}$ classe.

Les techniciens territoriaux sont chargés, sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique, de la conduite des chantiers. Ils assurent l'encadrement des équipes et contrôlent les travaux confiés aux entreprises. Ils participent à la mise en œuvre de la comptabilité analytique et du contrôle de gestion. Ils peuvent instruire des affaires touchant l'urbanisme, l'aménagement, l'entretien et la conservation du domaine de la collectivité. Les techniciens territoriaux participent également à la mise en œuvre des actions liées à la préservation de l'environnement.

Ils assurent le contrôle de l'entretien et du fonctionnement des ouvrages ainsi que la surveillance des travaux d'équipements, de réparation et d'entretien des installations mécaniques, électriques, électroniques ou hydrauliques. Ils peuvent aussi assurer la surveillance du domaine public. À cet effet, ils peuvent être assermentés pour constater les contraventions. Ils peuvent participer à des missions d'enseignement et de formation professionnelle.

Les techniciens principaux de 2^{ème} classe et les techniciens principaux de 1^{ère} classe ont vocation à occuper des emplois qui correspondent à un niveau d'expertise acquis par la formation initiale, l'expérience professionnelle ou par la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils peuvent assurer la direction des travaux sur le terrain, le contrôle des chantiers, la gestion des matériels et participer à l'élaboration de projets de travaux neufs ou d'entretien. Ils peuvent procéder à des enquêtes, contrôles et mesures techniques ou scientifiques.

Ils peuvent également exercer des missions d'études et de projets et être associés à des travaux de programmation. Ils peuvent être investis de fonctions d'encadrement de personnels ou de gestion de service ou d'une partie de services dont l'importance, le niveau d'expertise et de responsabilité ne justifient pas la présence d'un ingénieur.

Les membres du cadre d'emplois exercent leurs fonctions dans tous les domaines à caractère technique en lien avec les compétences d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public.

Les examens professionnels au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne comportent les spécialités suivantes :

Spécialité 1 : « bâtiments, génie civil » :

Spécialité 2 : « réseaux, voirie et infrastructures » :

Spécialité 3 : « prévention et gestion des risques, hygiène, restauration » :

Spécialité 4 : « aménagement urbain et développement durable » :

Spécialité 5 : « déplacements, transports » :

Spécialité 6 : « espaces verts et naturels» :

Spécialité 7 : « ingénierie, informatique et systèmes d'information » :

Spécialité 8 : « services et intervention techniques » :

Spécialité 9 : « métiers du spectacle » :

Spécialité 10 : « artisanat et métiers d'art » :

Le programme composant chacune de ces spécialités est récapitulé en annexe.

II. LES CONDITIONS D'ACCÈS

1. L'examen professionnel, au titre de l'avancement de grade

L'examen professionnel est ouvert aux techniciens territoriaux ayant au moins atteint le 4^{ème} échelon du grade de technicien et justifiant d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B.

2 L'examen professionnel, au titre de la promotion interne

L'examen professionnel est ouvert :

	aux membres du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux justifiant de 8 ans au
r	moins de services effectifs, en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une
C	collectivité territoriale ou de l'État, dont 5 ans au moins en qualité de fonctionnaire territorial
c	dans un cadre d'emplois technique,

aux adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe justifiant d'au moins 10 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'État dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique,

aux adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe ou de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement justifiant d'au moins 10 ans de services effectifs en position d'activité ou de détachement dans un emploi d'une collectivité territoriale ou de l'Etat dont 5 années au moins en qualité de fonctionnaire territorial dans un cadre d'emplois technique.

III. LE CONTENU DES ÉPREUVES

L'épreuve écrite commune de l'examen professionnel par avancement de grade et de l'examen professionnel par promotion interne

Les examens professionnels comportent une épreuve écrite commune.

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : trois heures ; coefficient 1).

L'épreuve orale de l'examen professionnel par avancement de grade

L'épreuve orale consiste en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, elle se poursuit par des questions techniques, notamment dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 1).

L'épreuve orale de l'examen professionnel par promotion interne

L'épreuve orale consiste en un entretien, ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle ; elle se poursuit par des questions visant à permettre d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois (durée totale : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 2).

Le règlement applicable

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient
correspondant.
L'épreuve écrite est anonyme et fait l'objet d'une double correction.
Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires entraîne l'élimination du candidat.
Pour l'examen d'avancement de grade, ne participent à l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu
une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.
Pour l'avamen par voie de promotion interne, pouvent coule être autorisés à co précenter à l'épreuve

Pour l'examen par voie de promotion interne, peuvent seuls être autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury.

Tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Un candidat ne peut être admis si la moyenne des notes obtenues aux épreuves est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants. En outre, il appartient au jury de fixer le seuil d'admission.

Pour plus d'informations, consulter le <u>règlement intérieur à l'attention des candidats aux</u> concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques.

IV. À LA SUITE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Pour savoir comment valider son concours ou son examen professionnel, consulter la <u>fiche</u> n° 8 de la boîte à outil du candidat intitulée "Comment valider son concours ou son examen professionnel".

V. ANNEXE

Spécialité 1 « bâtiments, génie civil »

1. Construction et bâtiment

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- L'acte de construire : rôle, obligations et responsabilités des intervenants, procédures administratives relatives aux travaux, assurances.

- Notions générales sur les règlements de la construction et normes en vigueur.
- Réglementations applicables dans les établissements recevant du public.
- Notions de marchés publics.

Aspects généraux

- Sols et fondations.
- Notions sur la résistance des matériaux des structures : règlements de calcul, prédimensionnement.
- Technologies, matériaux, maintenance et normes en vigueur de tous les corps d'état du gros œuvre et du second œuvre.
- Notions générales sur les équipements : courants forts, courants faibles, chauffage, ventilation, climatisation, éclairage, circulations des fluides.
- Lecture de plans et métré.

Hygiène, santé et sécurité

- Études des risques.
- L'arbre des causes.
- Élaboration de procédures appliquées sur les chantiers de bâtiments.

Ingénierie

- Programmation : faisabilité et pertinence des opérations, notion de coût global, approche qualité et développement durable dans les constructions.
- Réalisation de projet : dispositions constructives, choix de matériaux et équipements, élaboration de pièces techniques contractuelles, rédaction de descriptifs, estimation des coûts de construction.
- Organisation et suivi des chantiers de bâtiment.
- Organisation et gestion de service.
- Gestion d'un service et encadrement.
- Organisation d'un service bâtiment.
- Conduite d'opération : organisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.
- Gestion de patrimoine : organisation des contrôles et entretiens réglementaires.
- Conduite de dossier.

2. Génie climatique

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Réglementation thermique.
- Règles sanitaires liées aux installations de génie climatique.
- Réglementations applicables dans les établissements recevant du public.
- Équipement de travail.
- Notions de marchés publics.

Aspects généraux

- Énergétique : les énergies et les fluides, thermique bâtiment.
- Bâtiment : technologies, matériaux, maintenance et normes en vigueur de tous les corps d'état du second œuvre.
- Chauffage, ventilation, climatisation.
- Notions de courants forts, courants faibles et éclairage.

Hygiène, santé et sécurité

- Études des risques.
- l'arbre des causes.
- Connaissance des procédures appliquées sur les chantiers de bâtiments.

Ingénierie

- Énergie : production, transport et consommation, approche qualité et développement durable, utilisation des énergies renouvelables.
- Bâtiments : diagnostic thermique, conception en termes de coût global, optimisation de la consommation énergétique, outils domotiques.
- Conception et prédimensionnement des installations climatiques.
- Gestion des consommations : chauffage, climatisation, électricité, eau, téléphone, carburants.
- L'apport de la gestion et maintenance assistée par ordinateur et de la gestion technique centralisée.
- Organisation et gestion de services
- Gestion d'un service et encadrement.
- Organisation d'un service énergie.
- Analyse des coûts et raisonnement en coût global.
- Gestion financière et comptable : comptabilité analytique et coût global.
- Conduite de dossier.

Spécialité 2 « réseaux, voirie et infrastructures »

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Documents d'urbanisme, de protection et de valorisation de l'environnement.
- Notions de marchés publics.
- Aspects généraux
- Sols et fondations : notions de géologie, de géotechnique et de mécanique des sols.
- Ouvrages d'art : notions sur les types d'ouvrages et leur prédimensionnement.
- Réseaux divers
- Notions d'hydraulique et d'hydraulique des sols.
- Évacuation des eaux pluviales : réglementation et techniques.

Ingénierie:

- Conception et réalisation de la voirie et des réseaux
- Élaboration de projet à partir des données de trafic, d'environnement, de sécurité et d'économie.
- Éléments topographiques et géométriques de calculs de tracés pour voirie, réseaux et espaces publics, pour tous modes de déplacements.
- Conception géométrique d'aménagement des voies et des carrefours.
- Structures de chaussée : dimensionnement.
- Terrassements, déblais, remblais : exécution et types de matériel.
- Matériaux utilisés en voirie et en réseaux : provenance, caractéristiques, conditions de mise en œuvre et d'utilisation.
- Organisation des chantiers, planification et phasage des travaux.
- Coordination des interventions et occupation du domaine public.
- Équipements de la voirie
- Signalisation routière, signalisation des chantiers.
- Éclairage public.
- Mobiliers urbain et routier.
- Équipements de sécurité.
- Organisation et gestion de service
- Gestion d'un service et encadrement.
 - Suivi et exploitation du patrimoine de voirie

- Programmation de l'entretien du patrimoine.
- Surveillance, contrôle et entretien des voiries et des équipements.
- Traitement hivernal et nettoiement des voies.

Conduite de dossier

- Routes et chemins : terminologie, technologie, technique de construction.
- Domaine public. Conservation et police des routes et chemins.
- Prévention des accidents.

Spécialité 3 « prévention et gestion des risques, hygiène, restauration »

1. Sécurité et prévention des risques

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Connaissance des acteurs institutionnels et des enjeux de la sécurité et de la prévention des risques.
- Notions de marchés publics.
- Autorités de police, pouvoirs et obligations de mise en œuvre.
- Connaissance du territoire : inventaire des risques naturels et technologiques, implication des différents services.
- Information et communication écrite et orale, interne et externe.

Connaissances générales

Connaissances de base en chimie organique et inorganique, toxicologie et écotoxicologie, biologie, microbiologie.

- Connaissances environnementales et sanitaires des milieux naturels : air, eau, sols et autres écosystèmes.
- Connaissances de géologie générale et appliquée, hydrologie, géomorphologie.
- Connaissances des matériaux, des produits et gestion des déchets des activités : propriétés physiques et chimiques.
- Mise en œuvre : consignes d'utilisation de transport, de stockage, de manutention des procédés.

Dangers et intoxications potentiels et accidentels

- Nature des expositions physiques et matériels.
- Risques environnementaux, sanitaires, chimiques, biologiques.

Ingénierie

- Méthodes d'analyse et de traitement des risques : applications aux risques naturels et technologiques.
- Méthodes d'évaluation et grilles d'acceptabilité. Application aux risques environnementaux, sanitaires, toxiques, chimiques : incendies, catastrophes naturelles, évolution des produits et matériaux.
- Réalisation de documents de référence : études d'impact, plans d'intervention, documents d'information et communication sur les risques.
- Mobilisation des acteurs internes et externes requis dans les réglementations.
- Normes applicables aux équipements, produits et activités des secteurs publics et privés.
- Documentation juridique et technique.
- Politiques de prévention et culture du risque.

Organisation et gestion de service

- Gestion d'un service et encadrement.
- Conduite de dossier.

2. Hygiène, laboratoires, qualité de l'eau

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Connaissance es acteurs institutionnels.
- Notions de marchés publics.

Chimie, microbiologie, immunologie, risques sanitaires, hygiène des milieux Données fondamentales de ces disciplines appliquées aux activités du domaine : les eaux, l'environnement, l'agroalimentaire, les diagnostics biologiques.

Maîtrise et interprétation des données fondamentales issues de laboratoires et autres mesures pour réaliser les documents techniques

- Diagnostics, études des risques environnementaux et sanitaires.
- Études des impacts sur les milieux et les populations.
- Validations des mesures, interprétation et communication.
- Culture de prévention par les suivis scientifiques et techniques des milieux.

<u>Ingénierie:</u>

Techniques de base

- Prélèvements.
- Analyses chimiques.
- Analyses microbiologiques : bactériologie, virologie, parasitologie.
- Analyses immunologiques.
- Mesures de terrain : méthodes, outils, interprétations.

Statistiques appliquées aux analyses, notions de base

- Définition et objectifs des outils statistiques.
- Les tests statistiques simples.
- Les normes ISO et autres référentiels.

Métrologie pratique de laboratoire et des méthodes de mesures et observations

- Introduction à la métrologie.
- Métrologie et respect des normes : appareil, mesures et analyses.

Estimation des incertitudes

- L'incertitude associée à une mesure issue d'un appareil.
- Applications pour les masses, les températures et les volumes.

Hygiène et sécurité des biens et des personnes : en situation normale, en cas de crise

- Les agents des services.
- Les populations.

Organisation et gestion de service

Gestion d'un service et encadrement

Assurance qualité, démarche qualité

3. Déchets, assainissement

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs, relatifs à l'option.
- Connaissance des acteurs institutionnels.
- Notions de marchés publics.
- Les services publics locaux : définition, organisation, mode de gestion.

Physique, chimie, microbiologie, risques sanitaires, hygiène des milieux.

Données fondamentales de ces disciplines appliquées au domaine : les déchets, les eaux usées, l'environnement.

Ingénierie

- Les déchets et les eaux usées : leur collecte, leur traitement, leur élimination et leur valorisation.
- Éléments techniques, technologiques, économiques, sociologiques, environnementaux : impacts sur les milieux et les populations.
- Interprétation des analyses.
- Données économiques : financement et coût des services.
- Hygiène et sécurité des biens et des personnes.

Organisation et gestion de service
Gestion d'un service et encadrement
Assurance qualité, démarche qualité
Conduite de dossier lié à l'option

4. Sécurité au travail

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Connaissance des acteurs institutionnels.
- Notions de marchés publics.
- Réglementation applicable aux collectivités territoriales, en matière de sécurité au travail.
- Obligations de l'employeur public : mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels efficace et continuellement réévaluée.

Fonctionnement des acteurs internes : autorité, encadrement, ACMO, ACFI, comité technique paritaire, commission d'hygiène et sécurité, agents.

- Information et communication orale et écrite, interne et externe.

Connaissances générales

- Notions de base en chimie, toxicologie et écotoxicologie.
- Connaissance et identification des dangers : conditions climatiques, bruits, rayonnements, vibration, travail en hauteur, utilisation de produits chimiques.
- Connaissance des matériaux, des produits et des procédures de travail : propriétés physiques et chimiques, mise en œuvre, consignes d'utilisation, de manutention, de stockage.
- Élaboration et mise en place de procédures de travail.
- Accidents de travail et maladies professionnelles : dangers susceptibles de porter atteinte à l'agent dans son travail, risques encourus, risques chimiques, chute de hauteur, mécanique, électrique.
- Moyens de prévention.

<u>Ingénierie:</u>

Conceptio d'ambianceRecensement	évaluation des activités de travail n des locaux et des situations de travail mobiles et secondaires : ergonomie, facteurs , moyens de protection collectifs et individuels. ent des risques professionnels. on des moyens de prévention.
- Mise en pla	tion de la prévention des risques professionnels ace des mesures de prévention et contrôle de leur efficacité. ns, certifications et normes.
Organisa	tion et gestion de service
Gestion	d'un service et encadrement
Analyse,	évaluation des activités de travail
Conduite	e de dossier
5. Restaura	ation
Les form	ules de restauration
Les conce	epts de production
Les prod	uits
L'organis	ration et l'approvisionnement
L'organis	ration des locaux et les matériels
L'organis	ation du travail et du contrôle
Les mode	es de cuisson
L'hygiène	e et la prévention générales en matière de restauration
L'ergono	mie et le secourisme liés à ce secteur d'activité
Spécialité 4 « aménago	ement urbain et développement durable »
1. Environr	nement architectural
Connaiss	ance des principaux textes réglementaires et normatifs
Les collec	ctivités territoriales et leurs compétences
- Ville histor	e de la ville ique et ville contemporaine. r le patrimoine architectural et urbain.
-	furidiques sur le droit de l'urbanisme et de la construction entes échelles de la planification urbaine, du schéma de cohérence territoriale au plar nisme.

- Les procédures d'urbanisme opérationnel. - L'application du droit des sols, permis de construire, certificat d'urbanisme... - Politiques de renouvellement urbain et de réhabilitation des centres anciens. - Notions de base sur la fiscalité de l'urbanisme. Notions de marchés publics Ingénierie: Qualité architecturale et urbaine - Morphologie du bâti. Notions de qualité architecturale. - Mise en œuvre traditionnelle ou contemporaine des matériaux. - Réhabilitation de l'habitat existant. Qualités environnementales et paysagères - Insertion paysagère du bâti. - Habitat et environnement : maîtrise des nuisances urbaines. La ville et ses habitants - La mixité sociale et la prise en compte des besoins spécifiques des différentes populations : personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite... - Notions d'élaboration d'un programme d'aménagement : abords d'un bâtiment public, espace public, cheminements piétons. Systèmes d'information géographique - Notions de base sur les SIG et leur utilisation dans la planification urbaine. Utilisation et lecture de documents cartographiques. Organisation et gestion de service Gestion d'un service et encadrement Gestion financière et comptable : comptabilité analytique et coût global Conduite de projet 2. Génie urbain Cadre règlementaire et institutionnel - Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs. - Connaissance des acteurs institutionnels. - Notions de marchés publics. Les différentes échelles de la planification urbaine, du schéma de cohérence territoriale (SCOT) au plan local d'urbanisme (PLU), les procédures d'urbanisme opérationnel L'application du droit des sols, permis de construire, certificat d'urbanisme Notions de maîtrise d'ouvrage publique Ingénierie:

Projet urbain

- Prise en compte de la qualité urbaine et paysagère dans les projets urbains.
- Le projet d'aménagement : les étapes de la conception, prise en compte des besoins des utilisateurs, site propre, circulation spécifique : bus, cycles.
- Notions de base sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Qualité des matériaux et matériels utilisés : mobilier urbain, sols, éclairage...
- Utilisation d'éléments naturels : eau, végétation, plantations...
- La notion de sécurité liée aux aménagements : normes, identification et prévention des risques, sécurité routière, chantier propre...
- Traitement des entrés de villes : pollution visuelle et sonore, aménagements urbains et paysagers.
- Études d'impact.
- Notions de base d'écologie urbaine : les implications concrètes du développement durable dans les projets d'aménagement.
- Les différents types de nuisances générés par un aménagement ou une infrastructure : route, transport, autres réseaux : définitions de base sur les indicateurs bruit, qualité de l'air...
- Le contenu technique de l'étude d'impact d'un projet d'aménagement.

Génie urbain

- Les composantes du génie urbain : concevoir, réaliser et gérer des réseaux urbains.
- La prise en compte des réseaux dans la planification urbaine, à l'échelle des SCOT, des PLU et de l'urbanisme opérationnel.
- Notions de base sur les systèmes d'informations géographiques et leur utilisation dans la gestion de réseaux et l'aménagement urbain, aux différentes échelles de projet.

Organisation et gestion de service
Gestion d'un service et encadrement
Communication : actions de sensibilisation, réunions publiques, concertation
Gestion financière et comptable : comptabilité analytique et coût global
Conduite de projet

Spécialité 5 « déplacements, transports »

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Les fonctions urbaines.
- Définition d'une politique de déplacements, plan de déplacements urbains, loi SRU.
- Les différents acteurs : État, collectivités locales, associations, usagers.
- La réglementation et les pouvoirs de police.
- Élaboration des plans de déplacements : enquêtes, prévision de trafic.
- Notions de marchés public.
 - Transports publics urbains et non urbains
- Contexte institutionnel et réglementaire : autorités organisatrices, entreprises...
- Composantes économiques et sociales.
- Études de transports.
- Techniques des transports publics : organisation, exploitation, matériel, information...
- Compétence transport ferroviaire dans les régions.

Ingénierie:

Recueil des données

Organisation des déplacements Conception et évaluation des aménagements - Les caractéristiques géométriques. - Les carrefours. Théorie de l'accessibilité urbaine - La prise en compte des piétons, des personnes à mobilité réduite, des deux roues (vélos et motos), des transports en commun. - Stationnement, transports de marchandises, livraisons. - La sécurité des déplacements-politique locale de sécurité routière. La signalisation routière - La signalisation de police. - La signalisation horizontale. - La signalisation de jalonnement. - La signalisation tricolore et la régulation du trafic. Les contraintes liées aux travaux - Les itinéraires de déviations. - La signalisation temporaire. - Information des usagers . Systèmes d'information géographique (SIG) Organisation et gestion de service Gestion d'un service et encadrement Entretien et mise aux normes des équipements

Spécialité 6 « espaces verts et naturels »

1. Paysages, espaces verts

Conduite de dossier

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.

Communication : actions de sensibilisation, réunions publiques, site internet

- Connaissance des acteurs institutionnels.
- Notions de marchés publics.
- Connaissance des documents d'urbanisme, des programmes d'aménagement et d'équipement.

Connaissances générales

- Botanique, physiologie végétales : reproduction, développement, reconnaissance, association végétale.
- Pédologie, hydrologie : constituant, propriétés du sol, besoin et rétention d'eau dans le sol.
- Histoire des jardins.
- Diagnostic et prévention des pathologies végétales.

<u>Ingénierie:</u>

- Techniques d'horticulture et de travaux
- Production végétale : floriculture et pépinière arboriculture.
- Agronomie : irrigation, drainage, travail de serre, fertilisation et protection des cultures, traitement phytosanitaire.
- Gestion du patrimoine technique et du vivant : arbres, aires de jeux, eau.
- Entretien et maintenance des équipements sportifs.
- Aménagement paysager
- Analyse et diagnostics des espaces publics et des besoins des usagers.
- Intégration des paysages et espaces verts dans le projet urbain.
- Élaboration d'un projet paysager, notions de voirie et réseaux divers.
- Coordination des travaux paysagers et sécurité des chantiers.
- Plans de gestion durable et différenciée des espaces jardinés, agricoles, naturels et de loisirs.
- Valorisation des ressources naturelles : eau, déchets verts et traitement des pollutions.
- Organisation et gestion de service
- Gestion d'un service et encadrement
- Relations aux usagers des espaces publics, animation et sensibilisation.
- Conduite de projet

2. Espaces naturels

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Connaissance des acteurs institutionnels.
- Notions de marchés publics.
- Protections, préservations, ouverture au public, valorisations économiques et sociales des milieux et des espaces naturels et paysagers.
- Connaissance des documents d'urbanisme et des règlements spécifiques sur les zones urbaines, périurbaines et rurales.
- Politiques contractuelles nationales, régionales, départementales et locales.
- Connaissances scientifiques
- Botanique, zoologie et phytosociologie.
- Géologie, pédologie, hydrologie et hydraulique.
- Les notions d'habitats pour les flores et les faunes locales et importées.
- Diversité des écosystèmes ruraux et urbains naturels et créés.
- Écosystèmes ruraux remarquables et ordinaires.
- Écosystèmes littoraux et lacustres remarquables et ordinaires.
- Valorisation des espèces végétales et animales locales.
- Approche sanitaire de la flore et de la faune.
- Connaissance des statuts, missions et fonctionnement des organismes spécifiques dans la gestion des espaces naturels
- Collectivités territoriales.
- Établissements publics de l'État.
- Autres établissements publics locaux.
- Associations.
 - Ingénierie

- Méthodes d'expertise faunistique et floristique d'espaces urbains, ruraux et naturels.
- Diagnostics écologiques et paysagers des espaces à aménager : entités paysagères, circulations, patrimoine naturel, agricole, urbain.
- Schéma directeur paysager et plans de gestion durable des espaces agricoles, naturels et aménagés: élaboration des documents de références, objectifs, préconisations, évaluation.
- Maîtrise des techniques douces et alternatives pour l'entretien et la restauration des espaces et des paysages.
- Stratégie des modes de maîtrise et de gestion en régie, convention, contrats, marchés.
- Cartographie des paysages et des espaces naturels.
- Communication scientifique et technique.

Organisation et gestion de service
Gestion d'un service et encadrement
Conduite de projet
Création d'équipements et de services d'éducation à l'environnement des espaces verts.

Spécialité 7 « ingénierie, informatique et systèmes d'information »

1. Systèmes d'information et de communication

cit ap - C	Cadre réglementaire et institutionnel Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs relatifs à l'option : droits du toyen (CNIL), droit d'auteur, propriété intellectuelle, directives européennes, lois et décrets opliqués aux champs de l'informatique et systèmes d'information. Connaissance des acteurs institutionnels. Notions de marchés publics.
	Concepts et notions de système d'information
	Principes généraux d'architecture matérielle et logicielle

Système de gestion de bases de données

Logiciels, progiciels et applicatifs

Ingénierie

- Langages de programmation-algorithmique.

Conception, intégration d'application

- Méthodes, normes, outils de développement et maintenance applicative.
- Applications métiers.

Internet

- Dématérialisation, gestion électronique des documents, travail collaboratif, coopératif...
- Services de l'internet dans l'administration : téléprocédures, téléservices : standards et normes d'échange.
- L'informatique au service de l'usager citoyen.

Connaissance des outils de la communication écrite et numérique de la PAO et de l'internet

Gestion et maintenance des infrastructures techniques

	Assistance fonctionnelle et technique aux services et aux utilisateurs
	Organisation et gestion de service
	Gestion d'un service et encadrement
	Administration, sécurité et qualité de service
	Conduite de projet
2.	Réseaux et télécommunications
- Co (CN cha - Co	Cadre réglementaire et institutionnel onnaissance des principaux textes réglementaires et normatifs relatifs à l'option : droits du citoyer NIL), droit d'auteur, propriété intellectuelle, directives européennes, lois et décrets appliqués aux amps de l'informatique et systèmes d'information. onnaissance des acteurs institutionnels. otions de marchés publics.
	Concepts de base et architecture réseau local, d'entreprise, global, topologie
- Ad - Ad - Rd - Cd	Matériel actif de réseau dressage. cheminement. outage. ommutation. qualité de service.
- C - Sy - Fi	Normes réseaux et supports de transmission associés ouches réseaux, liaisons ystèmes de transmission, infrastructure, câblage et connectique. ibre optique et réseaux métropolitains. echnologie des réseaux : filaires, sans fils
- Re - Th - Co de - In - M me - A cha	Ingénierie éseaux publics et réseaux constructeurs, réseaux haut débit. héorie générale en radiocommunications, normes et standards. onvergence voix-données : téléphonie, l'exploitation et l'administration : du réseau téléphonique, la messagerie vocale, de la vidéotransmission, systèmes dédiés PABX iternet, aspects techniques : protocoles et services. Maintenance et sécurité des réseaux : aspects techniques, mise en place des outils et contrôle, esure de performance. Idministration, contrôle, suivi des ressources, ingénierie des réseaux : modélisation, cahier des larges.
	estion et maintenance des infrastructures techniques.
	Organisation et gestion de service Gestion d'un service et encadrement
	Sensibilisation des services et utilisateurs à la sécurité du travail en réseau
1	Conduite de dossier

Spécialité 8 « services et interventions techniques »

1. Ingénierie, gestion technique

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Les obligations de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité.
- Réglementations applicables dans les établissements recevant du public.
- Les contrôles réglementaires périodiques concernant les bâtiments, les équipements de travail et les matériels.
- Notions de marchés publics.
- Aspects généraux
- Notions générales sur les technologies et matériaux mis en œuvre dans les parcs et ateliers, dans la maintenance des bâtiments, des espaces publics, de la voirie et des réseaux.
- Prescriptions techniques applicables à l'utilisation des équipements de travail.
- Hygiène, santé et sécurité
- Étude des risques, consignes générales, fiches de poste.
- L'arbre des causes.
- Élaboration de procédures.

Ingénierie:

	Principes de l'organisation, de l'ordonnancement et de la gestion de la production
	L'approche qualité
	Les moyens de coordination et de planification
	L'élaboration de pièces techniques contractuelles
	Organisation et gestion de service
	Gestion d'un service et encadrement
	Organisation d'un service technique et d'un centre technique
	Gestion financière et comptable : comptabilité analytique et coût global
	Notions de contrôle de gestion
l	Conduite de dossier

2. Logistique et maintenance

- Cadre réglementaire et institutionnel
- Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Les obligations de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité.
- Réglementations applicables dans les établissements recevant du public.
- Les contrôles réglementaires périodiques concernant les bâtiments, les équipements de travail et les matériels.
- Notions de marchés publics.

- Aspects généraux
- Courant fort, courant faible et réseaux : appareillage électrique, réseaux de distribution, installations provisoires.
- Automatismes : analyse fonctionnelle d'automatismes, régulation, asservissement et suivi, diagnostic de dysfonctionnement et processus de contrôle.
- Hygiène, santé et sécurité
- Études des risques, consignes générales, fiches de poste.
- L'arbre des causes.
- Élaboration de procédures.

Ingénierie:

	Problématique générale et stratégies de la maintenance : entretien préventif, curatif.
	Établissement d'un programme d'entretien
	L'approche qualité appliquée à la maintenance
	Les contrats d'entretien, contrats de services, contrats de contrôle technique
	L'élaboration de pièces techniques contractuelles
	L'évaluation de la qualité de travail des prestataires
 ce	L'apport de la gestion et maintenance assistée par ordinateur et de la gestion technique ntralisée
	La maintenance technique appliquée aux parcs automobiles et centres techniques
	La maintenance des constructions
	Organisation et gestion de service
	Gestion d'un service et encadrement
	Organisation d'un service logistique et maintenance
	Gestion financière et comptable : comptabilité analytique et coût global
	Gestion des stocks
	Conduite de dossier
3.	Mécanique-électromécanique
	Systèmes de fabrication
	Systèmes de montage et d'assemblage
	Techniques d'assemblage

Agencement et gestion des outillages de coupe
Agencement et gestion des outillages d'installation de produit
Sécurité, conditions du travail, ergonomie
Mesures électriques, usage des appareils
Notions sur les ouvrages
Production et transport d'énergie en haute tension et basse tension, postes de transformation, tableaux de distribution, dynamos et alternateurs moteurs, connexions des moteurs, redresseurs et convertisseurs, monte-charge, installations d'éclairage
4. Imprimerie
La chaîne graphique (processus de fabrication d'un produit imprimé)
Les matières premières consommables - Encres (caractéristiques, composition et fabrication des encres) Support (composition et fabrication du papier) Blanchets.
Forme imprimante (différents types de forme imprimante, confection/montage, repérage, calage, fixation, contrôle de positionnement de l'élément imprimant)
Les procédés d'impression
Les procédés de transformation (exemple : tracés de coupe, perforation, pliage)
Les contrôles de qualité (conformité des couleurs, conformité de la maquette, contrôles relatifs aux encres, vernis et adjuvants)
Informatique (logiciels de contrôle de qualité, de surveillance et de maintenance, gestion de production assistée par ordinateur)
Gestion de production - Plannings (général, de charge, d'approvisionnement, de maintenance) Cahier des charges Processus de fabrication : choix et méthodes Gestion des stocks : manuelle, informatisée
Ergonomie, hygiène et sécurité - Ergonomie du poste de travail Normes.
9 « métiers du spectacle »

Spécialité 9

1. Connaissances de base relatives aux métiers du spectacle

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissances des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Connaissance des acteurs institutionnels.
- Notions de marchés publics.

Connaissance des formes et structures du spectacle vivant	
Maîtrise du vocabulaire et des termes techniques du spectacle	
Connaissance de base des organismes de reproduction et de perception des droits directs, voisin et indirects en matière d'image, son, scénographie, arts visuels	าร
Connaissance de base sur la résistance des matériaux	
Modalités de gestion et de production d'un spectacle : les licences d'entrepreneurs de spectacle notions d'employeur occasionnel, régimes des salariés	١,
Hygiène et sécurité - Sécurité et électricité. Les différentes habilitations électriques. - La sécurité incendie dans les établissements recevant du public : protection des personnes et de biens, acteurs institutionnels. Plan d'urgence. - La sécurité des manifestations extérieures : chapiteaux, tentes, structures, feux d'artifices - Sécurité des agents au travail. Les équipements de protection individuels. Les règles de sécurité travail en hauteur. - Le registre de sécurité. - La responsabilité du technicien et des autres acteurs.	
Ingénierie - Maîtrise théorique et pratique des outils et techniques dans les domaines de la sonorisation, de lumière, de la machinerie, des structures métalliques et composites, de l'acoustique, de scénographie et des techniques de production image : vidéo Interprétation et adaptation d'une fiche technique La scénographie dans les établissements recevant du public Conditions de maintenance, de gestion et d'exploitation des salles. Le plan de feu Traduction de la commande artistique en projet technique Gestion et maintenance du parc matériel et des locaux d'exploitation.	
Organisation et gestion de service	
Gestion d'un service et encadrement	
Relations-communication avec les intervenants	
Conduite de projet	
2. Audiovisuel	
Cadre réglementaire et institutionnel - Connaissance des principaux textes réglementaires et normatifs Connaissance des acteurs institutionnels.	

- Connaissance juridique sur le droit à l'image, connaissance de base des organismes de reproduction et de perception des droits directs, voisins et indirects en matière d'image, son, scénographie, arts visuels.
- Notions de marchés publics.
- Histoire de l'image et des techniques.
- Les formes d'expression plastique. L'écriture cinématographique.

Maîtrise des techniques d'archivage et de conservation du patrimoine photographique

- Hygiène et sécurité
- La sécurité incendie dans les établissements recevant du public : protection des personnes et des biens, acteurs institutionnels. Plan d'urgence.
- Sécurité des agents au travail. Les équipements de protection individuels. Les règles de sécurité du travail en hauteur.

Ingénierie

- Sciences appliquées : signaux et systèmes, colorimétrie, traitement du signal, physique du rayonnement, optique géométrique, physique instrumentale, électrotechnique et électronique, informatique.
- Technologies des matériels de prises de vues : photo, cinéma, vidéo et des matériels de prise de son. Matériels vidéo et autres supports.

Traitement analogique et numérique de l'image
Montage image et son
Postproduction et transferts
Prises de vues : sensitométrie, surfaces sensibles, métrologie, prise de vues film et vidéo, trucage, effets spéciaux
Gestion et maintenance du parc matériel et des locaux d'exploitation
Organisation et gestion de service
Gestion d'un service et encadrement

Spécialité 10 « artisanat et métiers d'art »

Gestion de projet

1. Artisanat et métiers d'art

Cadre réglementaire et institutionnel

- Connaissances des principaux textes réglementaires et normatifs.
- Connaissance des acteurs institutionnels et des publics concernés.
- Notions de marchés publics.

Connaissances des matériaux (bois, métaux, verre, tissus, papier, matériaux de synthèse, matériaux neutre...) et maîtrise de leur emploi dans une démarche de création artistique

Hygiène et sécurité

- Sécurité incendie dans les établissements recevant du public : protection des personnes et des biens, acteurs institutionnels. Plan d'urgence.
- Traitement des déchets.

Ingénierie:

- Conception et mise en œuvre des conditions matérielles de présentation et d'exposition des matériaux, objets, œuvres ou biens culturels
- Conception et exécution de mobilier d'exposition, de scénographie : tous supports et matériaux de contact.

- Contrôle et maintenance des conditions climatiques. Accompagnement technique de la démarche artistique ou muséographique Élaboration des conditions matérielles de conditionnement des matériaux, objets, œuvres ou biens culturels - Diagnostic des conditions environnementales. - Maîtrise des contraintes de sûreté et de sécurité. Inventaire - Inventaire des procédures des fonds ou des collections. Identification et connaissance de la chaîne opératoire du déballage-remballage, marquage. - Maîtrise des techniques de conditionnement, de leur nettoyage et entreposage. - Constitution et actualisation des données sur l'état sanitaire et environnemental des matériaux, objets, œuvres ou biens culturels. Gestion et maintenance du parc matériel et des locaux d'exploitation Organisation et gestion de service Gestion d'un service et encadrement Gestion des stocks Conduite de projet 2. Arts graphiques Cadre réglementaire et institutionnel - Connaissances des principaux textes réglementaires et normatifs. - Connaissance des acteurs institutionnels. - Notions de marchés publics. - Maîtrise de la chaîne graphique en imprimerie et infographie. Hygiène et sécurité - La sécurité incendie dans les établissements recevant du public : protection des personnes et des biens, acteurs institutionnels. Plan d'urgence. - Obligations en matière d'hygiène, de sécurité des personnes et des biens. - Ergonomie du poste de travail. - Traitement des déchets d'imprimerie. Ingénierie:
 - Techniques de production
- Techniques de composition : maquettage, typographie, couleur.
- Techniques de photocomposition : technique de reproduction, matériels de photogravure.
- Techniques d'impression : techniques générales, offset, offset numérique, reprographie analogique et numérique...
- Techniques de façonnage.
- Techniques de composition, photocomposition et impression en infographie.
- Maîtrise des logiciels de graphisme et d'infographie.
- Gestion de la production
- Contrôle de la qualité : contrôle de l'ensemble de la chaîne, outils et normes.

	Organisation et méthodes d'ordonnancement : devis, délai, qualité, approvisionnement, gestion s stocks.
- (Informatique Connaissance des systèmes d'exploitation, gestion des ressources. Connaissance des réseaux, protocoles. Conception et gestion assistée par ordinateur.
	Gestion et maintenance du parc matériel et des locaux d'exploitation
	Organisation et gestion de service
	Gestion d'un service et encadrement
	Conduite de projet